Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le 04/04/2025
ID : 060-216002105-20250401-DELIB202518-DE

Article 2 : **DIRE** que cette recette sera portée au budget principal 2025 imputation 7751,

Article 3 : **DIRE** que des écritures d'ordres seront faites aux chapitres 040 et 042,

Article 4 : **AUTORISER** le Maire à signer les documents y afférents.

Le Maire
Jean-Marie NIGAY

MAIRIE D'ERCUIS (OISE)

Le Maire certifie, en application de l'article L2131- Général des Collectivités Territoriales, que le présent acte est rendu exécutoire le

Le Maire,
Jean-Marie NIGAY

MAIRIE D'ERCUIS (OISE)

VOTE DE LA DELIBERATION	VOTE *		
	POUR	CONTRE	ABS
Jean-Marie NIGAY	X		
Christiane VAN BOXSTAEL	X		
James MARECHALLE	X		
Bruno FORGET	X		
Aude LACOUR	X		
Charlotte MEYFROODT			
Claude BOULARAND	X		
Hervé THOMA	X		
Stéphanie VIDARD	X		
Régis ROSELLE			
Julie SPIRA			
Hervé BRIAND	X		
Thibaut REZZA	X		
Sabine RIGARD			
Siège vacant			
Eric NABONNE			X
Anne FUSZ	X		
Daniel URCOURT	X		
Geneviève ALLAIN		X	

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Mairie d'Ercuis

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°2025 18

Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le 04/04/2025
ID : 060-216002105-20250401-DELIB202518-DE

SEANCE DU 01 AVRIL 2025

Convocation du	**19 MARS 2025**
Affichage du	**19 MARS 2025**

Nombre de membres en exercice	**19**
Nombre de présents	**13**
Nombre de votants	**14**
PROCURATIONS	**01**

Objet : ALIENATION DU TRACTEUR

L'an deux mil VINGT CINQ, le UN AVRIL à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie NIGAY, Maire.

Présents :
Mme VAN BOXSTAEL Christiane, M MARECHALLE James, LACOUR Aude, M FORGET Bruno, ses adjoints, M BOULARAND Claude, M THOMA Hervé, Mme VIDARD Stéphanie, Mme M BRIAND Hervé, M REZZA Thibaut, M NABONNE Eric, Mme FUSZ Anne-Luce, Mme ALLAIN Geneviève, ses Conseillers Municipaux

Absents excusés :
Mme MEYFROODT Charlotte,
M ROSELLE Regis, Excusé,
Mme SPIRA Julie, Excusée,
Mme RIGARD Sabine,
M URCOURT Daniel, procuration à Mme FUSZ Anne-Luce,

Secrétaire : Mme VIDARD Stéphanie,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération n°2020-004 du conseil municipal en date du 25 mai 2024 donnant au maire délégation pour traiter certaines affaires relevant normalement de l'assemblée communale,

CONSIDERANT QUE la Commune d'Ercuis a décidé d'acheter un tracteur de marque MC CORMICK modèle X 4.080 d'un montant de 47 870 € H.T soit 57 444 € T.T.C. à la société EURO T.A Mesnil-en-Thelle

CONSIDERANT QUE la société EURO T.A a proposé une offre de reprise du tracteur ISEKI pour une valeur de 3 600 € T.T.C,

CONSIDERANT QUE la Commune a acheté le tracteur ISEKI TK 538 en 2004 à 29 366 € et un moteur ISEKI en 2008 à 5 200 €, il est noté une dépréciation d'une valeur de 30 966 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal délibéré à la majorité :

Article 1 : **DECIDER** de céder le tracteur ISEKI modèle TK 538 à la société EURO T.A. (Mesnil-en-Thelle) au prix de 3 600 €,

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355